

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à "L'Orient le jour" le 16 octobre 2002, sur l'objectif du sommet des pays francophones, la situation politique et économique du Liban, les accords de Camp David et d'Oslo et l'action de l'Union européenne pour le Proche-Orient, le risque de réarmement de l'Irak, le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak et l'hypothèse d'un lien entre l'Irak et Al Qaïda.

QUESTION - Ce IXème sommet s'ouvre sous le signe du dialogue des cultures. Mais Beyrouth peut-il être une étape vers une francophonie politique, c'est-à-dire un regroupement international, sinon un bloc, capable de se prononcer sur des problèmes majeurs tels le Proche-Orient, le terrorisme, la crise africaine ?

LE PRESIDENT - D'abord, ce sommet est une étape supplémentaire dans la reprise par Beyrouth de sa place historique de grande cité internationale. Il y a eu le récent sommet des pays arabes, qui a fait une proposition très importante dans le sens de la paix. Il y a aujourd'hui le sommet de la Francophonie, le premier sommet de la Francophonie en terre arabe. Et je crois que Beyrouth est un lieu privilégié, par son histoire, pour permettre le dialogue des cultures, le dialogue des civilisations. Beyrouth est chargée d'une très vieille histoire, d'une longue et prestigieuse histoire marquée par le dialogue des cultures. Donc, je me réjouis de ce sommet, que j'avais beaucoup souhaité et qui avait été obtenu à l'initiative, à l'époque, de M. HARIRI quand il était le Président du Conseil des ministres.

Alors, l'objectif de ce sommet doit être, sans aucun doute, d'affirmer clairement que les francophones, au-delà de leur diversité, ont une vocation commune à être porteurs d'une vision politique du monde, qui est une vision de dialogue et non pas de confrontation. De dialogue politique, de dialogue des cultures. Et, à ce titre, la Francophonie a, c'est vrai, une vocation à apporter une réflexion dans les crises, permanentes ou circonstancielles, que connaît notre planète, qu'il s'agisse des grands problèmes liés au développement durable, liés à la lutte contre la pauvreté, liés à la nécessité d'imposer le respect de l'autre et d'avoir une certaine idée des droits de l'Homme et de la défense de ces droits. Nous aurons à Beyrouth l'occasion de développer notre vision, qui a déjà été exprimée dans la Déclaration de Bamako.

Et puis, la Francophonie a une vocation à intervenir comme médiateur dans certaines crises, pas partout, mais là où elle peut être désirée ou souhaitée, qu'il s'agisse notamment des crises du Moyen-Orient ou en Afrique. Elle doit pouvoir apporter, si on lui demande ou de sa propre initiative, en quelque sorte, la voix de la raison, la voix du dialogue. De ce point de vue, le sommet de Beyrouth sera très important.

QUESTION - Plus égoïstement, les Libanais, selon vous, sont-ils en droit d'attendre beaucoup de ce sommet, notamment pour ce qui est d'un retour aux traditions démocratiques malmenées ces derniers temps avec des rafles, des tabassages de jeunes manifestants, la fermeture d'une station

... temps avec des films, des messages de jeunes marocains, le remettre à une station de télévision ?

LE PRESIDENT - Je le souhaite vivement. De ce point de vue, je souhaite que le Liban qui, par ailleurs, a souscrit à la Déclaration de Bamako, en tire bien entendu toutes les conséquences. C'est-à-dire affirme bien clairement qu'il n'y a pas de dignité sans le respect de l'autre et qu'il n'y a pas de paix et de sécurité sans un dialogue tranquille entre les différents groupes, les différents intérêts, les différentes traditions. Le Liban, très longtemps, a trouvé sa force dans le respect de ces valeurs. Sa force nationale, sa force internationale. Il est certain qu'à la suite des drames que le Liban a connus, de la guerre, des affrontements, ces valeurs ont été, je dirais, hélas, et naturellement, maltraitées.

Je souhaite beaucoup que tous les Libanais, à quelque communauté qu'ils appartiennent, réalisent qu'il n'y a pas de paix possible, qu'il n'y a pas de développement possible, qu'il n'y a pas de grandeur possible pour le Liban, sans que chacun respecte l'autre avec ses droits, avec ses traditions, avec sa personnalité. Et c'est cette voie qu'il faut emprunter. Il n'en existe pas d'autre. Je crois comprendre que cette vérité est de plus en plus comprise par un certain nombre de responsables au Liban et, je dirais, exigée par les jeunes du Liban. Si le Liban veut garder sa jeunesse, ce qui est essentiel, il faut que celle-ci soit sûre que les querelles du passé et les excès qui ont pu être commis sont tout à fait dépassés.

QUESTION - Le courant passe-t-il bien désormais entre vous-même et le Président LAHOUD ? On a dit qu'à Moncton, votre premier contact était un peu froid à

LE PRESIDENT - Je ne sais pas pourquoi on a dit cela. Au sommet de Moncton, j'ai eu un entretien très agréable avec le Président LAHOUD. Les contacts et les relations que j'ai pu avoir avec lui, jusqu'ici, ont toujours été marqués par la sérénité et la compréhension. Le Président LAHOUD assume les fonctions qui sont les siennes et il a conscience qu'il doit les assumer dans le seul intérêt du Liban et des Libanais.

QUESTION - Monsieur le Président, partagez-vous l'optimisme du Premier ministre HARIRI quant à la Conférence de Paris II ?

LE PRESIDENT - Plus qu'un optimisme, c'est une nécessité. Le Premier ministre Rafic HARIRI est un homme moderne et conscient des exigences d'une économie moderne, et conscient aussi des exigences que nous évoquions tout à l'heure et qui sont celles du respect de l'autre et de la solidarité. Il est certain que le Liban, qui porte un passé lourd de drames et de difficultés, connaît aujourd'hui une situation économique difficile. Et il est légitime que la communauté internationale l'aide à sortir de cette situation.

C'est la raison pour laquelle, en accord avec le Président HARIRI, et d'ailleurs en accord, avec l'approbation des représentants des grandes institutions internationales et des grands pays concernés, j'ai demandé à M. Michel CAMDESSUS, Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien Directeur général du Fonds Monétaire International, d'organiser à Paris la réunion dite "Paris II" pour permettre de prendre les décisions nécessaires pour soutenir l'action du gouvernement libanais, l'action de redressement menée par le gouvernement libanais. Une action qui sera porteuse de fruits, à condition qu'elle soit encouragée.

Mais cela suppose, naturellement, que chacun fasse sa part d'efforts. La France qui, au nom de sa tradition d'amitié avec le Liban, doit en quelque sorte donner l'exemple et doit rassembler les bonnes volontés pour aider le Liban. Cela suppose aussi que le Liban fasse sa part d'efforts à lui. Et cette part d'efforts suppose une politique de réformes, réformes qui sont aujourd'hui nécessaires. C'est très exactement cette politique qui est traduite par le projet de budget qui vient d'être présenté par le gouvernement au Parlement libanais. Comme tous les budgets de réforme, il est forcément critiquable ou critiqué. Mais j'appelle tous les Libanais à se rendre compte que, si cette politique de réformes, si ce budget ne sont pas adoptés et soutenus par l'ensemble des responsables libanais, alors il ne peut pas y avoir accord des Institutions financières internationales. Et, par conséquent, l'aide internationale sera tout à fait insuffisante ou limitée. Il y a donc un double effort à faire : prise de conscience de la part de toutes les autorités libanaises que l'on doit sortir de la polémique politique pour entrer dans un effort cohérent et national de réformes et de redressement, et prise de conscience par les Institutions financières

internationales et par les grands pays amis du Liban -qu'il s'agisse de l'Union européenne, qu'il s'agisse des pays arabes, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou du Japon, où le Président HARIRI vient de faire un voyage extrêmement positif d'après les échos que j'en ai eus de la part du Premier ministre japonais- des efforts faits pour permettre le redressement de la situation du Liban. Je suis optimiste.

QUESTION - Peut-on parler de l'état des libertés au Liban sans penser aussitôt au problème de la présence syrienne dans ce pays ? Et êtes-vous confiant qu'il est possible, avec le régime de Bachar EL ASSAD, que vous allez d'ailleurs rencontrer bientôt, d'aller vers une libéralisation graduelle en Syrie ?

LE PRESIDENT - D'abord, je dirais que je le souhaite, naturellement. Vous savez, la relation entre le Liban et la Syrie relève, d'abord, et je dirais uniquement, d'un rapport entre les deux pays. Et je n'ai pas l'intention de faire de l'ingérence dans ce domaine. Mais ce rapport doit être organisé à partir de l'accord de Taëf. Et cet accord de Taëf doit être respecté et poursuivi jusqu'à son terme. En tous les cas, je ne vois pas de solution conforme aux intérêts du Liban et de la Syrie, aux intérêts à la fois politiques et économiques du Liban et de la Syrie, sans un respect intégral et sans aller jusqu'au terme de l'application de l'accord de Taëf.

QUESTION - Parmi les efforts exigés de Beyrouth, faut-il mentionner l'extension de l'autorité étatique au Liban-Sud, requête que l'Etat libanais considère comme une condition politique, un diktat ? Le fait que le Hezbollah continue de faire la loi au Liban-Sud et puis cette cérémonie de pompage des eaux du Ouazzani survenant à la veille du sommet peuvent-ils être des obstacles pour Paris II ?

LE PRESIDENT - Je répète que je n'ai pas l'intention de faire de l'ingérence dans les affaires intérieures libanaises. Et dès le retrait des forces israéliennes du Liban sud, la communauté internationale, et notamment la France, a exprimé très fortement son souhait de voir l'armée libanaise et l'administration libanaise exercer leurs fonctions sur l'ensemble du territoire libanais. Je crois que c'était une nécessité internationalement reconnue, et qui est toujours aussi vraie aujourd'hui.

QUESTION - Vous avez reçu tour à tour Shimon PERES et Nabih BERRY et vous avez évoqué avec eux l'affaire du Ouazzani. Avez-vous quelque chose à dire à ce propos, notamment sur une possibilité de médiation de la France dans ce litige ?

LE PRESIDENT - La France est toujours disposée à faire entendre la voix de la raison. Je pense qu'il y a dans le domaine du partage de l'eau des règles internationales. Nous en avons parlé avec nos amis américains. Des experts européens et français vont se rendre sur place, à la demande des autorités libanaises. Je crois que, dans une affaire de ce genre, il faut chercher, là encore, la solution dans le dialogue et dans le respect des règles internationales et se garder en tous les cas, de part et d'autre, de tout geste qui serait de nature à envenimer les choses.

QUESTION - Souhaitez-vous adresser un message aux Libanais et plus particulièrement aux lecteurs de "L'Orient Le Jour", aux francophones du Liban ?

LE PRESIDENT - Je voudrais d'abord adresser un message aux lecteurs de "L'Orient Le Jour" qui sera, vous le comprenez, un message d'amitié d'autant plus sincère que, par définition, ils sont francophones, et donc plus proches encore que les autres du cœur des Français et du mien. Donc, un message d'estime et d'amitié à tous vos lecteurs.

Et un message également à tous les Libanais pour leur dire que je crois, depuis toujours, à la vocation du Liban d'être une grande nation, forte de son histoire et de sa culture au service de la paix, au service de la sérénité dans le monde. Je crois à sa capacité d'être un lien essentiel entre l'Orient et l'Occident. Tout cela supposant, naturellement, que chacun au Liban ait conscience qu'il doit respecter l'autre.

Et, enfin, je dirai simplement un mot, et c'est peut-être plus important encore, aux jeunes Libanais. J'ai beaucoup de relations avec des jeunes Libanais, et suis toujours frappé à la fois par leur qualité mais aussi parfois par un certain manque de confiance dans l'avenir du Liban. Et la première responsabilité de tous les Libanais, et notamment des responsables politiques ou économiques libanais, est de redonner confiance aux jeunes. Ils ont la chance d'avoir des jeunes

qui sont extraordinaires, qui sont prêts à se mobiliser pour le service de leur pays, qui se détachent de plus en plus de vieilles querelles, qui sont attachés à l'exigence de la démocratie moderne et qui sont l'avenir et le futur du Liban et qui doivent être encouragés à rester chez eux et à mettre leurs forces et leur intelligence, leur coeur, au service du Liban et non pas se laisser tenter, parce qu'ils auraient été découragés, à s'expatrier.

QUESTION - Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je suis sûr que les Libanais seront très sensibles à ce message d'amitié.

LE PRESIDENT - Je le leur dis avec le coeur autant qu'avec la tête.

QUESTION - C'est évident. On le sent.

QUESTION - Croyez-vous que Yasser Arafat, comme le pensent notamment les Américains, a raté une chance historique lors du sommet israélo-palestino-américain de Camp David ?

LE PRESIDENT - Permettez-moi en premier lieu, sur ce sujet, de dire ma consternation face à l'évolution de la situation. La perpétuation des violences et de l'occupation, la poursuite du terrorisme, l'aggravation inacceptable des conditions de vies des Palestiniens, nous ne devons pas nous résigner face à cela. Nous avons un véritable devoir d'action envers les populations, qui souffrent de part et d'autre. J'ajoute que la question iraquienne constitue à mes yeux une raison supplémentaire d'avancer résolument vers une solution au conflit du Proche-Orient. Cette solution ne peut être que politique, fondée sur le dialogue et la négociation entre les parties, assistées par la communauté internationale.

S'agissant du sommet de Camp David, il n'a malheureusement pas conduit à l'accord de paix que le monde entier souhaitait. La responsabilité ne peut évidemment pas en être imputée à une seule personne. Peut-être a-t-on voulu obtenir trop, trop vite ! J'en retiens pour ma part les progrès que cette négociation et celle de Taba ont permis d'accomplir vers la définition des paramètres d'une solution acceptable par les deux parties, fondée sur la coexistence de deux Etats. Ces paramètres font aujourd'hui l'objet d'un consensus international reflété dans les résolutions du Conseil de sécurité et les déclarations de l'Union européenne, des autorités américaines et du Quartet. Cet héritage essentiel ne doit pas être perdu.

QUESTION - Et même si cela était, que fait de concret la France pour contrer la ligne extrémiste d'Ariel Sharon ?

LE PRESIDENT - Le problème ne se pose pas en ces termes. Le terrorisme, que la France condamne, qui est toujours inacceptable, fait peser sur la population israélienne une angoisse intolérable. Nul ne peut contester le droit d'Israël à se défendre contre le terrorisme. Ce qu'on peut contester en revanche, c'est la méthode utilisée par Israël pour combattre ce fléau : la France l'a fait lorsqu'elle le jugeait nécessaire, tout dernièrement encore par son action au Conseil de sécurité, qui a permis l'adoption de la résolution 1435. Mais le terrorisme doit cesser. Les Palestiniens ne concrétiseront pas leur légitime projet national par la violence, pas plus qu'Israël n'assurera sa sécurité par la seule force armée. Une solution politique doit prévaloir, sur la base des paramètres que je viens d'évoquer. Pour cela, le dialogue doit reprendre. Le Quartet a tracé la voie à suivre dans sa déclaration du 17 septembre.

QUESTION - Les accords d'Oslo sont-ils vraiment morts et enterrés, et l'Europe a-t-elle des idées susceptibles de mettre fin à l'impasse actuelle ?

LE PRESIDENT - Oslo reste, pour la communauté internationale dans son ensemble, une référence incontestable. C'est un processus qui a conduit à des accords internationaux, pour certains sous les auspices du Président des Etats-Unis. Leur validité est incontestable. Ces accords n'ont certes pas abouti au résultat espéré, mais il ont permis des avancées décisives en terme de reconnaissance mutuelle des parties et de définition des paramètres du règlement définitif. Au moment où les négociations politiques reprendront, les acquis d'Oslo, tout autant que ceux de Madrid -"la terre contre la paix"-, et les avancées des négociations, de Camp David à Taba, contribueront à la définition d'une solution politique.

S'agissant du rôle de l'Union européenne dans une sortie de l'impasse actuelle, il est important et doit s'intensifier encore. Les Etats membres de l'Union siégeant au Conseil de sécurité ont joué un rôle décisif dans l'adoption de la résolution 1435, qui a permis grâce au soutien américain que nous avons obtenu, de sortir de la nouvelle crise créée par le siège des locaux de M. Arafat.

nous avons obtenu, au sein de la nouvelle union créée par le siège des Nations Unies.

L'Union européenne a aussi largement contribué à l'élaboration de la feuille de route esquissée par le Quartet le 17 septembre dernier, sur la base de propositions de la présidence danoise. M. Pèrès m'a fait part tout récemment de l'acceptation par Israël de cette feuille de route. Il faut maintenant avancer vers sa mise en oeuvre, ce que le Quartet devrait faire en se réunissant à nouveau à Paris demain. Enfin, l'Union européenne apporte une contribution décisive aux réformes palestiniennes, dans le respect absolu du droit des Palestiniens à choisir leurs dirigeants et leurs institutions. N'oubliez pas non plus l'effort d'aide de l'Europe à l'égard des Palestiniens, qui est considérable.

QUESTION - Quelle est votre conception de l'Etat palestinien, notamment en termes de frontières et d'attributs de souveraineté, et quelle solution pratique verriez-vous éventuellement pour Jérusalem et la question des réfugiés?

LE PRESIDENT - La paix, pour être durable, nécessite la création à côté d'Israël, d'un Etat palestinien viable, démocratique et pacifique, sur la base des frontières de 1967. C'est une idée en faveur de laquelle la France oeuvre depuis des décennies et qui est désormais partagée par le monde entier ! Le Conseil européen de Séville, en juin dernier, a énoncé solennellement les paramètres de cet Etat. Le Président Bush en a fait de même dans ses discours. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation actuelle de voir un si large consensus international sur les données de la solution, alors que les conditions sur le terrain n'ont jamais été aussi graves. Faire coïncider cette vision partagée avec la réalité du terrain, c'est là notre devoir, celui des parties, c'est le but que se fixe l'action de la France dans la région.

QUESTION - D'aucuns ont reproché dans le passé à la France de ménager Saddam Hussein pour des considérations commerciales. Croyez-vous à votre tour que la nouvelle guerre du Golfe pourrait-être largement motivée par des intérêts pétroliers ?

LE PRESIDENT - Nul n'ignore que le Moyen-Orient constitue une zone majeure de réserves et de production d'hydrocarbures. Il représente aujourd'hui 65 % des réserves mondiales, et cette proportion est en hausse du fait du tarissement prévisible des réserves hors Golfe. L'Iraq, pour sa part, détient aujourd'hui environ 10 % des réserves mondiales.

Pour autant, le problème aujourd'hui posé par l'Iraq à la communauté internationale n'est pas celui de ses capacités pétrolières. Il s'agit en effet de répondre à la menace potentielle que représente l'Iraq, avec le risque de prolifération des armes de destruction massive. Le régime de Bagdad a utilisé de telles armes par le passé. Aujourd'hui un certain nombre d'indices peuvent laisser penser que, depuis près de quatre ans, en l'absence des inspecteurs internationaux, ce pays a poursuivi des programmes d'armement. La prolifération des armes de destruction massive constitue une menace pour l'ensemble de la planète. Notre sécurité dépend de notre capacité à traiter collectivement ce risque majeur. Sur ce dossier, pas plus que sur les autres, notre politique n'est de ménager l'Iraq : nous avons toujours demandé la stricte application des résolutions des Nations Unies.

Je tiens à souligner que de nombreux pays commercent avec l'Iraq, y compris d'ailleurs les Etats-Unis. Le commerce franco-iraquien se déroule dans le cadre strict des résolutions du Conseil de sécurité, et nous sommes particulièrement vigilants quant au respect de ce dispositif juridique. L'Iraq n'occupe au demeurant qu'une place modeste dans notre commerce extérieur. En 2001, l'Iraq n'a été que le 53ème client et le 39ème fournisseur de la France, représentant 0,2 % de nos exportations et 0,3 % de nos importations.

QUESTION - Que suggèreriez-vous pour renforcer l'efficacité et donc la crédibilité des inspections onusiennes en Iraq?

LE PRESIDENT - L'accès immédiat des inspecteurs à l'ensemble des sites, sans condition et sans restriction, constitue la garantie indispensable de l'efficacité et de la crédibilité des inspections de l'ONU. Cette exigence figure d'ailleurs dans toutes les résolutions existantes. L'Iraq a dit accepter tous les droits des inspecteurs sans condition, et les arrangements pratiques de la reprise des inspections ont été clarifiés à Vienne. Si MM. Blix et El-Baradei estiment toutefois qu'un certain nombre de questions doivent être encore précisées, que des garanties supplémentaires doivent être obtenues sur certains points, nous sommes tout à fait disposés à examiner leurs demandes

et à prendre en compte leur avis, dans le cadre du Conseil de Sécurité, qui est le seul cadre légitime pour traiter du problème iraquien.

QUESTION - Quelles répercussions aurait selon vous, sur le monde arabe, et aussi sur l'évolution du conflit arabo-israélien, une guerre internationale contre l'Iraq ?

LE PRESIDENT - Notre responsabilité est de veiller à la stabilité au Moyen-Orient. Avec la crise iraquienne, c'est la région tout entière qui est menacée. Le Moyen-Orient est au coeur de l'arc de crise qui s'étend de la Méditerranée orientale à l'Asie du Sud-Ouest : zone dans laquelle les fractures politiques, économiques et sociales sont multiples. Nous avons tous en mémoire les multiples conflits, internes et internationaux, qui ont ébranlé cette région depuis plus de cinquante ans.

Au moment où l'impasse du conflit israélo-palestinien alimente les sentiments de frustration et d'injustice parmi les peuples de la région, et où nous sommes engagés dans une lutte de longue haleine contre le terrorisme, nous devons être vigilants et mettre tout en oeuvre pour que soit gagné le pari de la sécurité dans la paix.

QUESTION - Existe-t-il, selon vous, un lien direct entre l'affaire iraquienne et le dossier du terrorisme, c'est-à-dire la filière Ben Laden ?

LE PRESIDENT - A ma connaissance, aucune preuve n'a été trouvée, ou en tous les cas rendue officielle, d'un lien entre l'Iraq et Al Qaïda. Même si certains terroristes ont pu trouver refuge en Iraq, il ne faut pas mélanger les sujets. L'objectif prioritaire de l'action de la communauté internationale, s'agissant de l'Iraq, doit être le désarmement. En revanche, on ne peut exclure que des groupes terroristes n'utilisent l'affaire iraquienne comme prétexte à de nouvelles actions et comme argument de propagande.